

LES ACTIONS COMMUNAUTAIRES DANS LES QUARTIERS POPULAIRES DE MONTREAL, 1963-1977.

par Jean-Pierre AUGUSTIN
UNIVERSITE DE BORDEAUX III

Depuis 1965, de nombreux articles ont décrit le phénomène des Comités de Citoyens à MONTREAL, désignant par là des groupes d'habitants qui se manifestaient dans les quartiers de la ville, afin de sauvegarder l'existence de ces quartiers et de les améliorer. Le phénomène n'était pas vraiment nouveau en Amérique du Nord (1) et de tels mouvements avaient déjà été étudiés dans les banlieues et les milieux de classe moyenne. Mais ce qui semblait nouveau était l'apparition de ces comités dans les quartiers populaires de MONTREAL (2). Sous l'impulsion de ces comités et du courant de réforme (3) qui va transformer la société québécoise à partir des années 60-65, des actions multiples vont se développer dans les quartiers populaires.

Cet article tente, en tenant compte de la spécificité de ces quartiers, de retracer l'évolution de ces actions qui ont progressivement entraîné le développement ou la restructuration d'organismes populaires et de souligner leur signification et leur caractère novateur dans le cadre de la société québécoise. Résultat pour partie de voyages d'études à MONTREAL, ce travail est basé à la fois sur des recherches bibliographiques et sur une connaissance de divers organismes. Il ne prétend pas à l'exhaustif dans ces deux perspectives et se limite à une présentation de quelques pistes de recherches.

Diverses études ont été l'interprétation de ce mouvement en privilégiant l'aspect des luttes urbaines et celles des nouvelles pratiques professionnelles. Dans ces deux cas il y a eu surestimation des analyses. A côté des éléments nouveaux que représentent les comités de citoyens dans un premier temps, le mouvement s'est transformé rapidement par l'apparition de nombreux services, qui restent dans leur grande majorité, liés aux secteurs d'animation traditionnels qu'ils soient paroissiaux, scolaires ou attachés au Service des Loisirs. Ces secteurs sont en profonde transformation mais les phénomènes de continuité sont parfois aussi importants que les phénomènes de rupture.

Le terme d'actions communautaires semble convenir à la définition de l'ensemble de ce phénomène. Les comités de citoyens qui se sont développés à partir de 1963 vont céder la place à des services ou à des organismes divers. La définition classique de l'organisation communautaire (4) présentée comme une "méthode de changement social planifié au niveau local qui repose sur la participation des habitants à leur propre changement, sous l'influence et la stimulation d'animateurs professionnels", semble convenir parfaitement à cette évolution. L'organisation communautaire peut selon les cas privilégier les actions de contestation,

les actions d'intégration sociale ou les actions de planification (5).

Cela amène d'ailleurs à distinguer aussi deux formes d'action communautaire — celles de type conflictuel qui dans la perspective d'Alinski développent les pratiques d'action et de contestation — et celles de type consensuel qui ne prennent pas en compte les conflits. Nous verrons que les comités de citoyens sont plus proches de la première, et leur action va culminer dans la radicalisation du mouvement en 1968-1971, alors que les organismes et services qui vont s'institutionnaliser à partir de 1971 s'orientent vers la seconde. Mais les comités de citoyens, services et organismes sont autant d'actions communautaires.

I - LES QUARTIERS POPULAIRES A MONTREAL

Le développement de MONTREAL a été tardif, puisqu'en 1825 la ville ne compte que 25 000 habitants, groupés autour du port et de Ville-Marie. C'est la révolution industrielle qui va amorcer son processus d'urbanisation et marquer la ville dans sa structure et sa morphologie. Les nouvelles sources d'énergie, vapeur et électricité vont permettre le développement du port et des chemins de fer et localiser les quartiers industriels. L'immigration s'accroît, les banlieues se forment et la ségrégation sociale s'installe fortement. Cette ségrégation apparaît surtout dans les quartiers populaires qui se construisent autour des entreprises (6). Ces quartiers tous situés à proximité du fleuve, vont se développer progressivement dans trois directions.

Vers le sud d'abord : dans le secteur du Canal Lachine où les transports par eau et voies ferrées sont organisés ; l'énergie est fournie grâce aux écluses du canal et permet le développement des minoteries et des sucreries. La construction du pont Victoria et l'installation d'ateliers feront de ce secteur un des grands quartiers ouvriers du début du siècle. A proximité ce sont les secteurs de Saint Henri et de Saint Gabriel qui se développent. Le résultat de cette urbanisation fera dire à Marsan (7) :

C'est dans cette "vallée" industrielle que l'on aperçoit des hauteurs de l'échangeur Turcot, le sombre et désespérant panorama, que sont apparues les plus évidentes tares sociales et la plus sordide dégradation de l'environnement qui n'ont que trop caractérisé la ville industrielle du 19^e siècle.

Vers le Nord et toujours à proximité du fleuve, d'autres quartiers se mettent en place à partir du développement de l'industrie lourde. Ces quartiers vont aussi bénéficier du chemin de fer du Pacifique et deviendront les Municipalités de Hochelaga et de Maisonneuve, avant d'être intégrées à celle de MONTREAL.

Enfin, entre ces deux groupes et à proximité du centre ville se développent des industries légères, des manufactures et les quartiers du Centre Sud, du Plateau

Mont Royal et de Mile End. C'est l'industrie qui a favorisé comme dans toutes les villes des pays occidentaux l'éclatement de l'espace habité en secteurs parfaitement distincts. Ce phénomène apparaît plus clairement à Montréal en fonction de la topographie de la ville puisque dans le même temps les quartiers résidentiels vides se développent dans le cadre plus naturel et boisé du Mont Royal. Il s'agit des quartiers d'Outremont, Hampstead et Westmount. C'est dans cette dernière municipalité que l'on trouve d'après Marsan la concentration la plus remarquable de richesses vers 1900 à Montréal.

On estime qu'à cette époque, 70 % de toutes les richesses du Canada se trouvaient aux mains des quelques 25 000 personnes résidant dans ce territoire d'environ un mille carré (8).

Ainsi dès 1902, la répartition des quartiers semble déjà réalisée. Les quartiers les plus populaires vont rester limités aux zones du bas du fleuve que l'on appelle pudiquement les "zones grises". L'agglomération va continuer de progresser selon un rythme d'urbanisation très fort :

1851.....	57 715h.	1921.....	618 502
1861.....	90 325	1931.....	1 027 090
1871.....	147 335	1941.....	1 145 282
1881.....	196 055	1951.....	1 395 400
1901.....	366 441	1956.....	1 620 758
1911.....	565 145	1972.....	2 761 000

Progressivement l'ensemble du territoire de l'île de Montréal sera construit et la zone urbaine se prolonge aujourd'hui bien au delà. Les aspects les plus remarquables de ce mouvement sont donc dus d'abord à l'étalement de la ville et plus récemment, depuis 1960, à la restructuration du centre. Mais les secteurs les plus populaires restent les quartiers ouvriers qui se sont développés à la fin du XIXe siècle. Dans une étude réalisée en 1957, Norbert Lacoste (9) montre comment se répartit la population de Montréal selon divers critères sociologiques. L'auteur semble surtout intéressé à démontrer ce qui est l'originalité sociologique des Canadiens-français de Montréal. Il considère que trois points de culture : la religion catholique, la famille nombreuse et l'origine française, différencient la communauté française de la communauté anglophone.

Nous verrons plus loin que dans la mesure où les quartiers populaires sont francophones, ces caractères culturels qui sont ceux de la majorité dans la ville, ont des incidences au niveau des actions communautaires. Lorsqu'il étudie la répartition des revenus, de la richesse et de la propriété l'auteur souligne le caractère défavorisé des quartiers du bas fleuve. Il note en particulier que seulement 15 % des habitants sont propriétaires de leur habitation dans les quartiers de Saint-Henri, Sainte-Cuné-

gonde et Hochelaga-Maisonneuve alors qu'autour de la Montagne on compte plus de 75 % de propriétaires parmi les résidents.

Une étude plus récente (10) menée par le Gouvernement Fédéral permet de mesurer la ségrégation sociale à Montréal à partir du revenu moyen des familles selon les quartiers. Ce travail qui s'appuie sur les résultats du recensement fédéral de 1971, souligne la proximité des quartiers les plus riches où le revenu familial moyen est supérieur à 15 000 dollars par an en 1970 et des quartiers les plus pauvres où le revenu est inférieur à 7 500 dollars. Ces deux types de quartiers sont situés autour du Mont Royal et du centre ville, les uns sur les pentes boisées de la montagne et les autres dans les quartiers industriels du bas du fleuve. Les quartiers intermédiaires sont plus éloignés du centre ville et s'étalent sur le reste du territoire de l'île et dans la région métropolitaine.

Enfin, P. Foggin et M. Polèse (11) ont réalisé à partir des données socio-économiques, familiales et ethniques, l'analyse des 368 secteurs de recensements de la zone la plus urbanisée de Montréal. Ils sont arrivés à dégager des aires sociales relativement homogènes et il n'est pas étonnant de retrouver aux extrémités de l'échantillon les secteurs de type résidentiel aisés d'une part et d'autre part les secteurs populaires. Les premiers correspondent aux quartiers ou aux municipalités de Ville Mont-Royal, du haut Westmount, du haut Outremont, de Hampstead et de Montréal-ouest alors que dans les seconds nous retrouvons les quartiers Saint-Jacques, Hochelaga, Pointe Saint-Charles, Saint-Henri et Maisonneuve installés à proximité du fleuve.

Si l'analyse confirme pour les années 70 les différences générales entre les divers secteurs de Montréal et souligne le caractère populaire des quartiers du bas du fleuve, elle fait aussi apparaître une relative hétérogénéité socio-démographique de certaines aires sociales. En fait, l'espace social de Montréal apparaît parfois comme très découpé et présentant des variations non négligeables à l'intérieur d'étendues restreintes.

Ces résultats sont confirmés par l'étude de M. Lavigne (12) sur l'hétérogénéité des espaces sociaux de Montréal. L'auteur analyse quatre zones populaires et souligne que chacune d'elles constitue un milieu d'appartenance et de référence en fonction de divers facteurs (histoire, homogénéité interne de la population, inscription ou non dans un processus de mobilité, sociale, etc . .) et montre l'influence de ces facteurs sur la consommation de l'espace et sur l'adoption de modèles résidentiels (13).

Pour notre part et dans le cadre de cet article nous retiendrons au delà des diversités déjà soulignées, le caractère "populaire" qui distingue ces quartiers de l'ensemble du reste de la ville. Ils regroupent en 1971 plus de 300 000 habitants dans 6 secteurs situés dans les "zones grises" à proximité du fleuve et autour du centre ville :

SECTEURS	POPULATION (14)	%
Saint-Henri	31 700	10
Centre Sud	54 200	17
Pointe Saint-Charles	19 600	46
Mile End	59 900	19
Hochelaga-Maisonneuve	73 000	23
Plateau Mont Royal	80 400	25

318 800 hab. 100 %

Ils sont caractérisés par la faiblesse des revenus et la pauvreté, l'élévation du taux de chômage, la mauvaise qualité de l'habitation et de l'environnement et la médiocrité du taux de scolarisation.

C'est dans ces secteurs qu'à partir de 1963, les premiers comités de citoyens se sont développés.

II - DES COMITES DE CITOYENS AU DEVELOPPEMENT DES SERVICES

Jusqu'au début des années 60, les actions d'animation dans les "zones grises" de Montréal, se déroulent dans un cadre traditionnel lié notamment à la paroisse, au loisir et à l'école, mais le caractère populaire des populations semble en partie masqué par leur appartenance à la majorité francophone de la ville et à la communauté socio-religieuse.

A partir des années 1960, des revendications nouvelles vont s'exprimer. Elles semblent être le résultat de l'action de comités d'assistance sociale (le Conseil des Oeuvres de Montréal), de la venue d'animateurs sociaux formés à l'Université de Montréal et pratiquant de nouvelles méthodes d'intervention, du contexte politique et de l'effervescence née de "la révolution tranquille", enfin du paternalisme de la municipalité et des fins de non recevoir du maire Drapeau (15). De ce mouvement vont naître les comités de citoyens à partir de 1963 (16).

1 - Les comités de citoyens - 1963-68

En 1963, apparaissent dans les quartiers populaires de Montréal les premiers groupes de citoyens. Ils vont mener des actions revendicatives à partir de problèmes précis, la plupart du temps liés aux équipements scolaires, de loisirs et communautaires ou aux projets de rénovation urbaine.

Le premier groupe formé est le comité des parents de Saint-Henri qui sou-

haite l'amélioration des équipements scolaires du quartier. Créé en 1963, il est composé de travailleurs sociaux, du Conseil paroissial et d'habitants des quartiers. Les résultats obtenus amènent le développement d'autres comités ; ainsi, le comité des loisirs de Saint-Henri se crée en février 64, le comité d'éducation permanente en juin 64. Le réveil des citoyens de Ste-Cunégonde se met en place en 1965 pour étudier le projet de rénovation de la Petite Bourgogne. D'autres comités vont se développer dans les secteurs voisins et en 1965, plusieurs d'entre eux se groupent pour créer la Fédération des Mouvements du Sud-Ouest (17).

Dans le secteur de Mile-End, et à Hochelaga-Maisonneuve, des comités se mettent en place progressivement ; ils sont, la plupart du temps créés à l'initiative des animateurs et tentent de résoudre des problèmes immédiats.

Une fois les résultats obtenus, ces comités ont des difficultés à définir des objectifs nouveaux et à proposer des perspectives d'action. Ils se heurtent au risque de démobilitation de leurs membres et sont alors tentés par une radicalisation du mouvement.

2 - La radicalisation du mouvement (1968-71)

Certains comités, à partir de 1968 vont s'orienter vers la formation et l'action politique. Cette période correspond à la radicalisation idéologique de certains animateurs, et à une tendance nouvelle de l'appareil syndical qui décide d'agir sur un deuxième front (18).

L'objectif est alors de "mener une action politique au sens strict d'opposition au pouvoir municipal pour le remplacer" (19). En 1969 est créé le Mouvement d'action politique municipale qui se transforme, en 1970 en Front d'Action Politique (F.R.A.P.) avec l'objectif des élections municipales de l'automne 70.

Le F.R.A.P. définit son action sur l'ensemble des fronts travail, politique et consommation. Pour s'implanter dans la population le mouvement crée les comités d'actions politiques (C.A.P.) dans les quartiers.

Il se donne aussi une structure avec une assemblée générale composée des C.A.P., des groupes populaires et un conseil permanent.

Les ennemis désignés sont l'équipe Drapeau-Saulnier qui dirige la municipalité et le "Capitalisme municipal" (20). Il s'agit de dévoiler les intérêts et les privilèges qui se cachent derrière "la façade de prestige, de sérieux et d'efficacité du tandem Drapeau-Saulnier". Pour cela le F.R.A.P. dénonce d'abord les groupes économiques influents et l'entreprise privée qui règne sans contrôle suffisant dans tous les secteurs, du logement, de la culture ou de l'information (21).

Les élections municipales vont marquer un coup d'arrêt du mouvement avec l'échec des candidats devant l'électorat. Le Maire a profité des enlèvements du F.L.Q. pour identifier le mouvement aux "extrémistes". Après l'échec électoral du mois de novembre 70, le mouvement perd sa cohésion dans la mesure où de nombreux comités de citoyens et organismes populaires se désintéressent de l'action politique pour développer les activités de type social. Cette évolution va s'accroître encore en 1971 lors du deuxième congrès du F.R.A.P. qui radicalise les objectifs du mouvement.

Il semble que le mouvement ne se soit pas développé sur l'ensemble des fronts : travail, politique et consommation dans la mesure où il n'a pas pu concurrencer les syndicats qui le soutiennent ni le Parti Québécois où militent la plupart de ses cadres. Il se trouve donc cantonné à la lutte municipale et se retrouve en partie désengagé (22).

3 - Le développement et l'institutionnalisation des services (1971-1973)

C'est d'ailleurs à partir de cette époque que les organismes populaires se multiplient grâce en particulier aux subventions des programmes fédéraux (23). Les organismes populaires prenant forme de comptoirs alimentaires, d'associations de locataires, de maisons de chômeurs, de garderies . . . existaient avant cette période, mais ils vont se développer et s'institutionnaliser progressivement. La création des centres communautaires s'inscrit dans cette évolution d'intégration et de planification. Ces centres communautaires sont en fait les "centres locaux de service communautaires" (C.L.S.C.). Ils se sont développés à partir de 1970, sous l'impulsion du Ministère des affaires sociales ; ils doivent se situer près des populations et développer leur action en milieu urbain à partir des quartiers. Le premier mis en place à Montréal fut celui de Hochelaga-Maisonneuve (24). Trois autres ont été installés depuis. Ils comportent un service d'accueil très organisé, des services courants dans les domaines sociaux, de la santé, des actions communautaires et des services de prévention. Ils disposent de personnels permanents et de moyens importants.

On constate donc le remplacement progressif des groupes de pression et de revendication, de la tendance politique que représentait le F.R.A.P. par les organismes populaires qui sont des organismes de services. Cette évolution correspond aussi au passage d'une forme d'action communautaire à dominante conflictuelle à une forme à dominante consensuelle.

Il semble cependant que depuis 1975-76, des militants d'extrême gauche et en particulier des "marxistes léninistes" réagissent contre ce mouvement et tentent de noyauter de nombreux organismes. Leur présence et leur détermination ne sont pas actuellement suffisantes pour entraîner l'adhésion populaire et leur action reste donc marginale (25).

III - LES ORGANISMES POPULAIRES ET LES SECTEURS D'ANIMATION TRADITIONNELS

Les comités de citoyens en multipliant les revendications ont amené le développement de nombreux services qui prennent la forme d'organismes populaires.

Parmi ces nouveaux services, certains sont de création récente comme les C.L.S.C., mais d'autres correspondent à la transformation des secteurs d'animation traditionnels, qu'ils soient paroissiaux, scolaires ou des loisirs. Une fois présentés les organismes populaires en 1974, nous tenterons d'étudier comment, après avoir été un des éléments moteurs dans le soutien aux comités de citoyens, ces secteurs d'animation traditionnels adaptent ou non leur pratique à la spécificité des quartiers populaires.

1 - Les organismes populaires en 1974

138 organismes ont été recensés dans les quartiers populaires en 1974 (26).

SECTEUR D'ACTIVITES	NOMBRE	%
1) Consommation-garderie-divers	49	36,3
2) Loisirs	27	19,6
3) Information et formation	24	17,4
4) Aide dans les domaines juridiques, de la santé et du logement	22	15,8
5) Politique	11	8
6) Centres communautaires	4	2,9
	138	100 %

Trois grands secteurs d'activités peuvent être distingués. Celui de la formation, information et loisirs qui regroupe plus du tiers des organismes. Celui des services, liés à la consommation, au dépannage et aux garderies et celui des actions d'aide et de soutien dans les domaines juridiques, de la santé et du logement.

Le secteur politique est faible, il correspond surtout à des groupes de défense du territoire du type opposition à une autoroute ou lutte contre la rénovation. Le secteur des centres communautaires est le plus significatif de l'institutionnalisation du mouvement.

Au total, l'ensemble des organismes populaires a un budget annuel de 5 000 000 de dollars ; 62 % du financement provient des gouvernements et principalement du gouvernement fédéral, mais 30 % des groupes, surtout ceux des secteurs économiques s'autofinancent (consommation, coopérative).

Ces organismes regroupent une clientèle d'environ 15 000 personnes composée presque essentiellement de ménages à faible revenu, avec une forte participation des usagers dans les secteurs de loisirs, formation et information.

Secteurs d'activités	Nombre total d'usagers hebdomadairement	Nombre moyen d'usagers par groupe hebdomadairement
Consommation	2.836	118
Garderies	351	44
Dépannage	466	67
Loisirs	5.838	247
Formation	1.317	132
Information	2.675	334
Juridique	775	155
Santé	298	75
Total, groupes de service	14.656	163

L'enquête montre également que 30 % de ces organismes sont contrôlés au moins partiellement par des religieux qui ont progressivement transformé les pratiques paroissiales. Cette constatation amène à penser que le développement des groupes populaires se situe en partie dans le prolongement de l'activité paroissiale traditionnelle.

Afin de mieux situer ces organismes par rapport aux milieux d'animation traditionnels, il convient alors de préciser les actions spécifiques qui se sont réalisées en liaison avec les secteurs paroissiaux, scolaires et des loisirs.

2 - L'adaptation des secteurs d'animation traditionnels

Avant 1960-63, des actions d'animation se réalisent dans les quartiers populaires, mais elles n'ont pas la forme revendicative qu'elles vont prendre à partir de 1963. Ce qui apparaît nouveau alors par rapport aux autres quartiers, c'est la venue d'intervenants extérieurs qui vont stimuler le développement de nouveaux services et favoriser la transformation du système antérieur.

a - Le secteur paroissial

Affaiblissement du rôle des paroisses et de l'Eglise.

Les paroisses ont longtemps été à Montréal des centres d'organisation de la vie sociale. Elles assumaient les tâches d'assistance, d'éducation, d'aide dans les domaines où la famille, la parenté et le voisinage ne suffisaient pas (27). Des transformations importantes vont apparaître dans les années 60 sous l'influence de la "Révolution tranquille" et du concile du Vatican II. Ces deux événements vont accélérer le retrait de l'Eglise au moins partiel des institutions locales qu'elle dominait jusqu'alors. Ce retrait va se faire au profit de l'Etat et on peut considérer qu'il y a eu depuis les années 60 "inversion des déterminations réciproques entre champ politique et champs religieux" (28), dans la mesure où l'Eglise est passée d'une "situation de relative domination politique et idéologique à une situation de relative subordination".

C'est à partir de cette évolution qu'il faut comprendre l'affaiblissement de la fonction paroissiale, qui en dehors des aspects de sécularisation est aussi marqué par un fort courant de déchristianisation (29).

Les paroisses dans les quartiers populaires

L'évolution du rôle de la paroisse, à côté de l'affaiblissement déjà noté, prend des formes spécifiques dans les quartiers populaires. Dans ces quartiers, le nombre de paroisses et d'édifices religieux est important. L'expression "Montréal, la ville aux 100 clochers" est surtout vérifiée dans les secteurs du bas de la ville, mais le maintien du fonctionnement de ces édifices pose des problèmes d'ordre financier d'autant plus aigus que la pratique ne cesse de diminuer.

On a là un exemple de conflit dans la mesure où "l'Eglise de Montréal" souhaite maintenir les édifices dans leur fonctionnement traditionnel malgré le désir des assemblées paroissiales d'envisager d'autres utilisations. Ainsi, pour la paroisse Sainte-Cunégonde située dans le quartier de la Petite Bourgogne, à proximité de Saint-Henri, les prêtres et des chrétiens engagés ont progressivement décidé de transformer le fonctionnement de la paroisse. Il leur semblait anormal que dans un quartier où la population disposait des plus faibles revenus de la ville, où le chômage était important et les conditions de logements vétustes, la paroisse fonctionnât sur le schéma traditionnel à partir d'un immense édifice qui était de moins en moins fréquenté. Le presbytère proche de l'église apparaissait aussi trop "luxueux" et trop grand, avec ses nombreux appartements. Une assemblée paroissiale décida en 1967 de fermer l'église et proposa une nouvelle utilisation à partir de lieux de rencontres pour les comités de citoyens ou des groupes d'habitants ayant à s'organiser pour la défense du quartier. Cette situation n'a pas duré puisqu'après le départ du prêtre

qui avait facilité ces transformations, l'évêché a favorisé une nouvelle nomination avec le projet de rétablir le schéma d'une pastorale traditionnelle (30) qui valorise la pratique dominicale, les offices, le "premier vendredi du mois". Pour subvenir au coût du fonctionnement de l'édifice, il est alors nécessaire d'organiser les "Bingos", qui sont des jeux de type "loto" et qui réunissent plusieurs fois par semaine des habitants du quartier. Dans l'analyse faite par les catholiques progressistes des quartiers populaires, c'est la démonstration que l'Eglise a choisi de maintenir l'institution, quels qu'en soient les moyens.

Cette réserve de l'Eglise de Montréal vis-à-vis des mouvements progressistes (31) se retrouve au niveau de l'action catholique ouvrière dans les quartiers populaires. Un mouvement comme la J.O.C. est peu implanté et peu soutenu. Il n'existe que deux aumôniers J. O.C., pour l'île de Montréal et leur rôle n'est pas toujours accepté (32). Les équipes A.C.O. (33) sont aussi peu nombreuses, on en compte 5 à Montréal. Enfin, la situation des prêtres ouvriers est assez précaire puisque sur les 10 prêtres **ouvriers à Montréal**, 3 seulement ont obtenu une nomination de l'évêque (34).

Au total, le secteur paroissial a permis et facilité le développement des revendications urbaines, il a suscité et favorisé la mise en place des organismes populaires et contrôle encore par le biais des religieux un grand nombre d'entre eux, mais il semble refuser de considérer les quartiers populaires comme des milieux différents qui nécessiteraient une analyse sociale et politique originale et donc des nouvelles visées pastorales.

De l'évolution générale on peut alors dégager deux tendances. La première correspond à une volonté de redonner une structure à l'organisation religieuse dans une société en changement et pour cela de s'appuyer sur une des bases traditionnelles qu'est la paroisse. La seconde est liée à la prise de conscience des enjeux sociaux et des phénomènes de domination. Cette seconde tendance qui devrait se développer surtout dans les quartiers populaires semble freinée par la première qui nous est apparue encore nettement dominante et pose le problème de l'engagement des chrétiens en dehors du cadre paroissial, au niveau des organismes populaires ou de l'action politique.

b - Le secteur scolaire

Le cadre scolaire est resté jusqu'en 1964 dépendant du cadre confessionnel et paroissial. C'est seulement à partir de là mise en place du Ministère de l'Education qu'à cette date le nouveau système scolaire se développe.

Ce Ministère opéra un regroupement des commissions scolaires locales responsables des écoles primaires. confia l'administration de l'enseignement secondaire

à des commissions scolaires régionales et développa la formation des enseignants. Progressivement on assista à la généralisation des classes maternelles, à la multiplication des écoles primaires et secondaires, au développement des transports scolaires et à la gratuité complète de tous les services. L'ensemble de ces innovations a permis d'augmenter considérablement le taux de scolarisation :

AGE	1961	1966	1977 (estimation)
5	52,2	73,1	95,0
15	74,6	86,1	97,0
16	51,0	68,6	82,0

Les effets de la réforme du système scolaire apparaissent clairement au niveau quantitatif, mais il est plus difficile, par manque d'études, de les apprécier au niveau qualitatif (36).

Le système scolaire et les quartiers populaires

La réforme scolaire a tenté dans les quartiers populaires d'individualiser l'enseignement tant au niveau primaire qu'au niveau secondaire (37), en organisant des services spécialisés à l'intention des enfants de ces milieux. Ainsi, le Conseil scolaire de l'Île de Montréal a publié un rapport sur les "zones défavorisées" (38). L'étude a été menée à partir du recensement fédéral de 1971. Un indice global (39) a été calculé pour les 16 secteurs de recensement de l'Île de Montréal. Il a été décidé de considérer comme secteur défavorisé les secteurs de recensement pour lesquels la valeur de l'indice global est inférieure de plus d'un écart type à la valeur moyenne de l'ensemble de l'Île. Ainsi on a pu identifier 65 secteurs comme milieux défavorisés. Ils coïncident avec le cadre des quartiers populaires que nous avons présentés, mais s'étendent aussi à quelques secteurs au Nord de l'Île que nous n'avons pas pris en compte.

Les actions entreprises dans ces milieux prennent diverses formes. Il s'agit surtout de mesure de rattrapage pour les élèves et d'actions pédagogiques spécialisées (40), mais nous insisterons ici sur le service d'éducation des adultes dans la mesure où il semble le plus proche des actions communautaires classiques.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal (C.E.C.M.) qui est la plus importante de l'Île de Montréal, puisqu'elle regroupe plus de la moitié des élèves de l'Île, englobe la plupart des quartiers populaires. Elle a développé un service d'éducation des adultes à leur intention. 80 groupes de formations sont en action dans ces quartiers. Les animateurs utilisent des méthodes adaptées aux habitants du

du quartier, basées sur la relation personnelle, l'apprentissage par les pairs (le peer-learning), une méfiance vis-à-vis du langage théorique ou de l'emploi incontrôlé des mass média. Ils favorisent l'organisation d'activités multiples qui peuvent prendre la forme d'ateliers, de cours, de groupes de discussion. Ces rencontres se font selon les demandes et se déroulent dans des lieux divers, locaux scolaires et sous-sols des églises par exemple.

Le secteur scolaire semble donc avoir choisi d'adopter des méthodes spécifiques d'intervention dans les quartiers populaires notamment dans le service d'éducation des adultes. La "consommation idéologique" est plus faible qu'en Europe et le pragmatisme apparaît être le caractère le plus original du système (41).

c - Le secteur des loisirs

La notion de loisir recouvre des activités de type socio-culturel et sportif qui sont de plus en plus prises en charge par des services publics et dont la plupart sont regroupées dans le Service Régional des loisirs de Montréal.

Comme le secteur scolaire, celui des loisirs a longtemps été organisé dans le cadre de l'Eglise et de la paroisse (42). C'est à partir des années 60 que le passage s'est progressivement réalisé de la paroisse à la Municipalité. Un congrès sur les loisirs qui s'est tenu en 1962, à Montréal (43) est très explicite sur cette évolution et la volonté de séculariser ce secteur. On a assisté à cette époque à un transfert des initiatives et des prises en charge.

Dans les années 50, quelques paroisses soutenues par l'archevêché s'étaient engagées dans la réalisation d'importants centres de loisirs. Ainsi fut construit en 1958 le Centre Saint-Denis à proximité de l'église Saint-Denis (quartier Mile End - Plateau Mont Royal). Puis la volonté de décléricalisation se précisant, l'archevêché s'appuyant sur le Bill 78 a demandé aux "fabriques" (44) d'éviter de s'engager dans la construction de centres de loisirs et de laisser cette tâche à la municipalité.

C'est ainsi qu'en 1967 le Service des loisirs de Montréal fut réorganisé et devint le Service Régional des loisirs de Montréal. Ce service regroupe quelques centres paroissiaux qui ont été rachetés comme celui de Saint-Denis et les centres municipaux anciens ou nouvellement construits dans les quartiers de la ville. Il emploie plus de 1000 personnes.

Son but dépasse la simple gestion des centres puisqu'il est aussi un service des personnes ou groupes intéressés par le phénomène du loisir, type mouvements de jeunes et services paroissiaux qui ne se sont pas directement rattachés au Service Régional (45).

Il convient de distinguer deux niveaux dans le cadre du loisir : celui du secteur socio-culturel qui est polyvalent et collectif , et correspond à des activités de types variés allant de groupes rencontre aux ateliers techniques, aux groupes de création ou d'expression ; celui de l'organisation sportive ou de plein air qui est plus individuel et s'inscrit dans le cadre de pratique et de compétition sportive (46).

Il n'y a pas de projet particulier pour les quartiers populaires. C'est en quelque sorte le même modèle qui est proposé quel que soit le milieu socio-économique. Certains animateurs font remarquer cependant que la demande d'activités correspond souvent à une pratique de classe sociale et que d'une manière générale la demande vis-à-vis des activités organisées est moins forte dans les quartiers populaires que dans le reste de la ville (47).

Ces remarques confirment les résultats d'analyses locales soulignant (48) le rôle de la stratification sociale dans la pratique des activités de loisirs. Aussi G. Pronovost note par exemple l'importance de la variable de revenu :

L'effet statistique le plus facilement détectable est celui-ci : à mesure que le revenu augmente, les pourcentages de pratique augmentent à leur tour.

L'auteur constate que certaines variables d'activités suivent plus que d'autres ce mouvement et considère que presque toutes les activités sportives, culturelles ou de consommation présentent des cas de stratification économique. Mais ces résultats sont le plus souvent obtenus sur des enquêtes individuelles et ne tiennent pas compte de "l'effet de milieu" qui peut, en secteur populaire par exemple, jouer sur le développement de la pratique de certaines activités. Dans ce cas la variable des revenus est moins déterminante qu'il ne le paraît dans les enquêtes individuelles.

Des recherches théoriques et pratiques permettraient de favoriser "l'effet de milieu" pour certaines activités et développeraient donc le secteur du loisir en milieu populaire. Dans la situation actuelle, la pratique des sports populaires tel que le hockey ou l'organisation d'activités de groupes du type gymnastique volontaire ou yoga se développent quels que soient les types de quartier. Ce développement explique l'importance relative des organismes de loisirs dans les quartiers populaires (27 organismes correspondant à 20 % de l'ensemble) et le fait qu'ils comptent le plus d'usagers hebdomadaires sur l'ensemble des organismes (5838 sur 14 656).

Les organismes qui se sont développés dans les quartiers populaires sont à la fois le résultat des revendications urbaines, qui, par le biais des comités de citoyens sont apparus à partir de 1963 et des transformations profondes de la société québécoise qui a multiplié les services en s'appuyant en partie sur les secteurs d'animation traditionnels. Mais ces derniers hésitent parfois à adapter leur pratique à la spécificité des quartiers populaires et c'est un mouvement d'intégration plus qu'un mouvement

de rupture qui semble actuellement l'emporter même si les éléments de revendications s'y manifestent encore clairement.

On peut se demander d'ailleurs si il n'y a pas une évolution normale dans le cheminement des actions communautaires et spécialement dans les pays industrialisés avancés, les faisant passer d'une phase de contestation à une phase de planification et d'intégration. C'est alors la question de la signification et de l'originalité de ces actions à Montréal qui est posée.

VI - SIGNIFICATION ET ORIGINALITE DES ACTIONS COMMUNAUTAIRES A MONTREAL

1 - Signification des actions communautaires à Montréal

Diverses interprétations ont été données des phénomènes communautaires à Montréal (49). Une des plus connues en France est celle de M. Castells (50) qui les présente comme des mouvements sociaux urbains s'articulant entre les luttes "urbaines" et les luttes "politiques". Cette analyse réalisée en 1968 et 1969 favorise le discours des groupes qui sont les mieux organisés et en particulier des groupes de pression mais ne tient pas assez compte des organismes de services qui vont progressivement se développer dans les quartiers populaires. Elle correspond à la première étape du mouvement, celle de la contestation. Cette interprétation est d'ailleurs critiquée par divers auteurs qui considèrent qu'elle valorise les groupes à partir d'une problématique qui reste trop idéologique et délaisse les actions communautaires qui vont favoriser le développement des services. L'évolution montre que les groupes politiques vont devenir marginaux et se cantonner surtout dans des actions luttant contre les projets de type rénovation :

These studies over-emphasized the role of protest movements in obtaining changes in the urban system, failed to adequately conceptualize local authorities and the social processes within them which affected the response to protest movements, and emphasized popular mobilization to the exclusion of other modes of protest action as reason for their success (51).

Une autre approche dite "sociologique" reprend les concepts d'anomie et d'aliénation et les applique aux habitants vivant dans les zones où les institutions locales se sont affaiblies. L'émergence des comités de citoyens constitue alors une réponse à cet état de fait et ils apparaissent comme une substitution des institutions traditionnelles (52). Leur apparition est accélérée par la prise de conscience de l'absence de contrôle des décisions par les habitants lors d'opérations de rénovation urbaine par exemple. Si l'on note le recul de l'institution paroissiale, on peut considérer que cette approche s'adapte bien à Montréal. Mais il semble que dans plusieurs cas et après une courte période de flottement, ce sont les pratiques paroissiales qui se

sont transformées et ont volontairement facilité l'émergence d'organismes populaires.

Afin d'éviter les biais de l'approche idéologique et de l'approche sociologique, J. Godbout et J.P. Collin ont choisi d'étudier les organismes populaires à partir de leur production pour souligner ce qu'ils font et quelles sont leurs ressources. Cette approche nécessite une analyse factorielle qui se situe à un autre niveau que celui de l'analyse du discours et qui permet de préciser l'importance du phénomène. Les résultats semblent montrer qu'à côté de l'aspect politique ou de celui de la participation volontaire des habitants, les groupes populaires sont aussi et peut être surtout le résultat de l'action de nouveaux intervenants : les animateurs sociaux (53). La pratique professionnelle de ces animateurs ne correspond cependant pas à une prise de pouvoir puisque 40 % des organismes sont contrôlés par les citoyens et que leur rôle n'est primordial que dans 44 % des autres. Il existe donc un équilibre entre les catégories d'acteurs. Cette approche très complète ne tient cependant pas assez compte des actions qui se développent dans le cadre des institutions traditionnelles en transformation et il faudrait alors les comparer plus systématiquement avec celles qui se font dans les autres quartiers urbains pour préciser leur signification.

En fait, l'analyse des actions communautaires doit se réaliser à partir d'approches complémentaires. Elles correspondent à l'organisation communautaire à partir des techniques de contestation, de planification et d'intégration sociale. Ces trois types d'approches sont encore en mouvement dans les quartiers de Montréal. Leur rapport a évolué avec le temps et l'aspect contestation est en diminution par rapport à l'aspect intégration ou à celui de planification.

Cette évolution pose d'ailleurs la question de la récupération des mouvements sociaux. Diverses études françaises ont souligné le risque des actions d'animation urbaine qui sous couvert d'adaptation sociale ou de réformisme social contribuent à désamorcer les mouvements sociaux urbains notamment en faisant jouer aux classes moyennes et aux appareils culturels un rôle d'inculcation idéologique sans liens avec les rapports d'exploitation au niveau de la production (54). Ces analyses théoriques ont parfois permis d'échapper à une vision empreinte d'idéalisme de l'action communautaire et de dévoiler le rôle des divers appareils en œuvre dans la société. Elles évitent cependant rarement la simplification dogmatique et la vision qu'elles présentent alors des actions en cours apparaît souvent tronquée et réductrice.

On doit leur préférer une démarche qui tienne mieux compte des transformations et des expérimentations sociales. Cette démarche, selon Alain Touraine, "permet de retrouver les forces réelles qui produisent la société elle-même" (55). Cette société n'apparaît plus alors seulement comme une situation, comme une organisation sociale mais comme une action.

La société québécoise, en évolution rapide depuis 1960, présente cependant des traits particuliers que l'on retrouve dans les actions communautaires de Montréal et qui les distinguent de celles menées dans d'autres contextes urbains.

2 - L'originalité des actions communautaires à Montréal

L'un des premiers traits à rappeler est l'ampleur des actions qui se sont développées puisqu'en l'espace d'une douzaine d'années près de 140 organismes disposant de moyens importants se sont mis en place. Ce phénomène est lié en partie à la société québécoise qui est en transformation depuis le début de la "révolution tranquille", mais il est aussi caractéristique d'un "empirisme organisationnel".

On a là un élément qui permet de distinguer les actions communautaires de Montréal et les actions d'animation françaises. Ces actions semblent se situer à Montréal plus au plan des services (type coopérative, garderie, formation, etc . . .) qu'au niveau culturel comme en France. Il s'agit plus "d'organisation" que d'animation et le modèle américain de l'"organiser" semble dominer plutôt que celui de l'animateur socio-culturel (56).

On peut se demander d'ailleurs si le fonctionnement des appareils politiques et syndicaux à Montréal et en Amérique du Nord en général n'est pas la raison de cette différence. Devant la faiblesse relative des discours idéologiques, les structures traditionnelles type paroisse, école ou appareils de loisirs développent sans attendre, de nouvelles actions d'organisation sociale. En France, par contre, la consommation d'idéologie est plus importante et le secteur d'animation se trouve cantonné dans un cadre neutraliste, en dehors des partis, des syndicats ou du débat laïque/confessionnel et limité au domaine socio-culturel (57).

En ce sens, les actions dans les quartiers populaires de Montréal s'apparentent davantage à celles menées dans d'autres villes nord-américaines à partir des techniques d'action communautaire (58) mais le rôle que jouent la majorité ethnique francophone et l'Eglise catholique à Montréal les différencie clairement.

Comme la majorité de la ville, les quartiers populaires sont francophones et de religion catholique alors que dans l'Amérique anglophone, les défavorisés font presque toujours parti des groupes minoritaires (noirs, Porto-ricains, "étrangers" . . .) (59). Cette situation serait l'explication de la faiblesse du contrôle du territoire local à Montréal, par comparaison à d'autres quartiers de grandes villes :

Au Québec, la communauté francophone contrôle déjà son territoire local, le quartier ; c'est au niveau national que se pose le problème ; aux Etats-Unis, le fait pour les Panthères Noires de contrôler les institutions locales des quartiers noirs, antérieurement détenues par les Blancs, a une significa-

tion politique à la fois symbolique et concrète (60).

Ce phénomène expliquerait, en partie, la diminution rapide de la population dans ces secteurs qui peuvent être alors analysés comme des secteurs résiduels par rapport à l'agglomération de Montréal. Dans ce contexte, la mobilité sociale des individus doit s'appuyer plus qu'ailleurs sur une mobilité résidentielle. Cette mobilité n'est possible que dans une société développée où le marché du logement est suffisant, distinguant alors l'exemple de Montréal de celui des villes sud-américaines. L'exemple du Chili où les mouvements sociaux urbains ont été étudiés (61) montre que le problème du logement est prioritaire. Les luttes urbaines s'organisent surtout à partir des bidonvilles qui loin d'être des secteurs résiduels pour les populations défavorisées ne cessent de s'agrandir.

Ces exemples permettent de préciser l'originalité des actions communautaires à Montréal. L'empirisme dans l'organisation des services, leur place dans une communauté francophone et catholique dominante et dans une société riche et en développement économique rapide semble résumer leurs traits particuliers.

Les actions communautaires en œuvre depuis 1963 à Montréal ont connu diverses phases les faisant passer du stade de la contestation à celui de l'organisation et de la planification. En ce sens, on doit considérer que l'évolution a joué plus dans la voie de l'intégration que dans celle de la rupture.

Divers facteurs ont favorisé cette évolution. Le grand courant de réforme engagé dès 1960 dans la province et le fait que, dans une ville hétérogène, la population de ces quartiers appartient à la majorité francophone et catholique semblent essentiels pour l'expliquer.

Mais si les actions communautaires paraissent indispensables et permettent une amélioration des conditions de vie des habitants, elles n'en changent pas réellement leur situation de domination qui se pose alors au niveau du système économique et politique.

NOTES

1. Voir en particulier le périodique : **Public Administration Review**, n° 32, Oct. 72, qui présente un répertoire des études de ce phénomène.
2. Il semble que les habitants des quartiers populaires aient jusqu'alors subi leur sort sans mouvements de révoltes. J. GODBOUT et J.P. COLLIN, pour confirmer le bien-fondé de cette affirmation rappellent que la construction de l'édi-

face Radio-Canada au début des années 60, a entraîné la démolition de près de 800 logements dans le quartier Centre Sud, sans susciter aucune réaction organisée. Cf. : J. GODBOUT et J.P. COLLIN, **Les organismes populaires en milieu urbain**, Montréal : INRS, 1977. Cet ouvrage très détaillé nous a fourni de précieuses indications et en particulier les données chiffrées pour 1974.

3. C'est ce courant de réforme que l'on désigne par l'expression "Révolution tranquille". Ce qualificatif a été donné à la période qui correspond à l'élection du gouvernement libéral dirigé par Jean Lesage, et qui marque un tournant dans l'évolution socio-économique du Québec. "En terme économique, le principal objectif du nouveau gouvernement est d'adapter les structures socio-économiques et plus particulièrement celles de l'Etat québécois aux exigences du capitalisme monopoliste. L'Etat connaît une croissance vertigineuse pendant les années 60 et devient résolument interventionniste". Cf. : P. FOURNIER, "Un Québec de l'indépendance au Socialisme", *Revue Politique aujourd'hui*, n° 7-8, 1978, p. 70.
4. J.F. MEDARD, **Communauté locale et organisation communautaire aux Etats-Unis**. Paris : Armand Colin, 1969.
5. En ce sens le concept "d'action communautaire" semble mieux adapté que celui d'"action d'animation" qui reste plus vague même si la définition qu'en donne J.P. IMOF en précise le contenu : "l'animation désigne toute action volontaire sur la vie d'un groupe pour améliorer les relations à l'intérieur du groupe et augmenter la participation de chacun à la vie du groupe".
6. D'abondants détails sont fournis dans divers ouvrages et notamment : R. BLANCHARD, **L'Ouest du Canada Français** ; vol. I : Montréal et sa région, Montréal : Beauchemin, 1953, 401 p. J.P. COOPER, **Montréal, a Brief History**, Montréal : Mc Gill & Queen's University Press, 1969, 217 p. J.C. MARSAN, **Montréal en évolution**, Montréal; Fides, 1974.
7. J.C. MARSAN, *op. cit.*, p. 196.
8. J.C. MARSAN, *op. cit.*
9. N. LACOSTE, **Les caractéristiques sociales de Montréal**, 1957.
10. *Etude et recherche du gouvernement fédéral : Croissance urbaine du Canada*. Tome 2 : **Tendance au niveau des métropoles**, Ottawa, 1971, pp. 44 à 60.
11. P. FOGGIN et M. POLESE, **La géographie sociale de Montréal en 1971**, *Etudes et documents INRS*, Montréal, 1976.

12. **M. LAVIGNE et divers, L'hétérogénéité des espaces sociaux de Montréal, Les cahiers du CRUR, n° 6, Montréal, 1974.**
13. **D'autres études précisent certains aspects de l'espace social de Montréal ; notons : P. FOGGIN : "L'évolution des valeurs foncières : Montréal 1964-69", Cahiers de Géog. de Québec, XIX, 46, Avril 1975. J.G. MIGNERON, "Une analyse socio-économique de la population du centre de l'île de Montréal ", Rev. Géog. de Montréal, XXVI, n° 3, 1972.**
14. **Ces quartiers voient cependant leur population diminuer régulièrement depuis 1951. Ce phénomène est surtout important pour les quartiers proches du centre ville, et en particulier Centre Sud et St-Henri. L'ensemble des quartiers ont perdu près de 100.000 habitants entre 1951 et 1971. Alors que la population de la municipalité de Montréal passait dans le même temps de 1.036.000 habitants à 1.214.000 habitants. Les démolitions sont importantes dans les quartiers les plus proches du Centre Ville ainsi, entre 1961 et 1971, 3.081 unités d'habitations ont été démolies dans le secteur centre sud et seulement 995 ont été construites. Mais ce phénomène de rénovation n'est pas suffisant pour expliquer le mouvement qui semble correspondre à un desserrement général de la densité et à une volonté de mobilité sociale liée à la mobilité résidentielle.**
15. **M. CASTELLS, La question urbaine, Paris : Maspero, 1974 ; Les comités de citoyens à Montréal, p. 425.**
16. **J. GODBOUT et J.P. COLLIN, op. cit. ; F. LESEMAN et N. THIENOT, Animations sociales en Québec, Université de Montréal, Ecole de Service social, 1972.**
17. **S. MONGEAU, L'animation en quartier défavorisé : l'expérience de Saint Henri, Montréal, 1966, 25 p.**
18. **Cette tendance est surtout apparue chez des permanents du Conseil Central des syndicats nationaux C.S.N., mais semble aussi présente dans la Fédération des Travailleurs du Québec. J. LABRECQUE et J. MASSE, "Le nouveau syndicalisme québécois ", Point de Mire, Sept. 1971.**
19. **D. Mc GRAW, La modification de la pratique politique et idéologique des groupes populaires entre 1963 et 1969, Montréal : UQAM, Module Travail Social, 1974.**
20. **J.B. COLL, Séminaire sur le Québec : le FRAP, Centre d'Etudes Canadiennes, I.E.P. de BORDEAUX, 1975.**

21. *A partir de "l'affaire Concordia-Estates", le FRAP tente de démontrer la complicité de l'administration et des entrepreneurs. Il s'agit d'un exemple de "rénovation" où une entreprise a obtenu l'autorisation de démolir un lot de maisons habitables pour les remplacer par un complexe moderne de grand standing.*

22. *CASTELLS (op. cit. p. 430) conclut alors dans l'analyse qu'il fait du mouvement : "l'articulation entre revendications urbaines et lutte politique ne semble donc pas pouvoir s'opérer toute seule ; il faut une intervention organisée, capable de les lier dans la pratique politique des masses".*

23. *En particulier : Perspective Jeunesse, durant l'été 71 et Programme d'initiative locale en automne 71.*

24. **Les centres locaux de services communautaires (CLSC), Document n° 4, 1972, Ministère des affaires sociales. Dossier du CLSC, Hochelaga - Maisonneuve, 1976.**

25. *Ce courant est assez important pour être noté. Il s'est développé d'autant plus rapidement que les appareils politiques ou syndicaux n'occupent que faiblement le terrain sur le plan idéologique. Le mouvement marxiste léniniste est surtout un mouvement étudiant. Il regroupe plus du quart des étudiants en animation culturelle du module de l'Université du Québec à Montréal. Il dispose d'organes de presse (journal "En lutte" notamment) et les diverses tendances envisagent de se regrouper dans un parti d'extrême gauche en 1977-78.*

26. *J. GODBOUT et J.P. COLLIN, op. cit.*

27. *N. VOISINE, Histoire de l'Eglise Catholique au Québec, Montréal : Fides, 1971.*

28. *J. PALARD, L'Eglise catholique québécoise entre l'unité et le "pluralisme", Centre d'Etude et de Recherche sur la Vie Locale - I.E.P. de BORDEAUX, 1977, 35 p.*

29. *De 1961 à 1971, le taux moyen de pratique est passé de 61 à 30 % dans le diocèse de Montréal. Il serait situé en 1977 entre 20 et 25 %. Le taux d'assistance à la messe le plus bas de toutes les catégories d'âge est celui des 15-24 ans ce qui entraîne un vieillissement des pratiquants (J. PALARD, op. cit.).*

30. *En ce sens, on peut considérer que l'évêché de Montréal n'accepte pas d'admettre qu'il puisse y avoir une pastorale originale, en milieu ouvrier, qui prenne des formes nouvelles. Cette position est différente de celle adoptée dans certaines villes françaises et notamment à BORDEAUX où l'évêché vise à mettre*

en place depuis 1965, des équipes de prêtres unifiées et cohérentes dans leur analyse sociale et leurs visées pastorales. L'Evêché de BORDEAUX suscite ainsi la mise en place dans les secteurs populaires d'équipes de prêtres qui ont une option ouvrière et choisissent un style de vie et d'action en solidarité avec la classe ouvrière (importance du syndicalisme, des luttes sociales, des rapports sociaux).

31. *Il faut noter cependant que les divers rapports sur l'Eglise publiés récemment signalent tous l'importance des mouvements d'action catholique jusqu'aux années 60 : le rapport DUMONT, L'Eglise du Québec : Un héritage, un projet, Montréal : Fides, 1971. VOISINE (N) et Alij, Histoire de l'Eglise Catholique au Québec (1608-1970), Montréal : Fides, 1971.*
32. *Il n'y a que 8 aumôniers J.O.C. pour le Québec, alors qu'en France ils sont près de 2.000.*
33. *Au Québec, c'est le M.T.C. (Mouvement des Travailleurs Chrétiens) qui correspond aux équipes A.C.O. (Action Catholique ouvrière) en France.*
34. *On compte en 1977 une vingtaine de prêtres ouvriers au Québec dont 10 à Montréal. On estime à près de 900 le nombre des prêtres ouvriers en France. Alors que la proportion de catholiques et de pratiquants est plus élevée au Québec, la proportion de prêtres ouvriers par rapport à la population est cinq fois moins importante. Cette situation s'explique aussi par le fait qu'il n'y a pas eu, comme en France, de coupure historique entre la classe ouvrière et l'Eglise catholique.*
35. *Cette marginalisation des mouvements d'action catholique vis-à-vis des travailleurs est notée par J. PALARD op. cit. qui souligne les difficultés de choix de ces mouvements par rapport à l'histoire du Québec ; et cite le texte de Y. VAILLANCOURT, "Les Chrétiens et l'engagement socio-politique", Relations, n° 367, Janv. 1972, pp. 10-13 ; "après le virage de 1970, les mouvements d'action catholique sont aux prises avec un problème crucial. Apparus historiquement au Québec vers 1930, entre autre pour détourner les travailleurs chrétiens de la voie socialiste, ils peuvent difficilement entrer dans le virage de 1970, sans malmenager, sinon contredire, leur origine et leurs traditions. Ils ont le choix entre deux attitudes : ou bien ils s'ouvrent à l'option socialiste et alors ils risquent de prendre des distances par rapport aux éléments essentiels du christianisme social qu'ils ont trop professé ; ou bien, ils se cramponnent à la tendance social-démocrate et se ferment à l'option socialiste pour mieux demeurer fidèles à leur héritage chrétien. Dans les faits, la J.O.C. et la J.R.C., mouvements d'action auprès des jeunes travailleurs autant que de ressource-*

ment chrétien ont presque pris le virage de 1970, tandis que le MTC, mouvement chrétien uniquement, est demeuré très résistant . . . ”).

36. *Diverses études ont cependant été réalisées dernièrement ou sont en cours. Elles expriment toutes la volonté des Conseils scolaires de tenir compte des évolutions liées aux transformations du système scolaire :*
N. WENER et divers : Les aspirations des parents de l'Île de Montréal face à la religion et à l'école, publié par le Conseil Scolaire de l'Île de Montréal, 1975, 32 pages.
37. *C'est la loi 71 qui a conféré au conseil scolaire de l'Île de Montréal le mandat d'adopter des mesures destinées à assurer le rattrapage dans les milieux défavorisés en matière d'éducation.*
38. *Rapport sur les zones défavorisées de l'Île de Montréal de déc. 1974.*
39. *Cet indice global a été construit à partir de divers facteurs d'ordre socio-économique ou socio-culturel, tels que le niveau de revenu, le niveau de scolarité, le type d'occupation, les conditions d'habitation ainsi que certains facteurs d'environnement. Il s'agissait en fait d'arriver à un indice dont la valeur numérique permettrait de mesurer le degré relatif de "défavorisation" socio-économique et socio-culturelle, des familles et des individus.*
40. *Voir par exemple : le rapport synthèse sur la "Recherche sur la psychologie de l'enfant de milieu défavorisé" , présenté par le Conseil scolaire de l'Île de Montréal.*
41. *Notons par exemple l'absence de clivage type confessionnel-laïque. La nouveauté du système scolaire et l'absence d'analyses théoriques sur le fonctionnement ne permettent pas cependant de donner un caractère trop définitif à ces conclusions.*
42. *La notion de loisir organisé a pris forme dans les milieux paroissiaux en 1886 lorsque les religieux de St Vincent fondèrent les patronages à l'intention des jeunes des milieux défavorisés. Une autre étape est franchie en 1929 avec la fondation de la première œuvre des terrains de jeux (O.T.J.): Ces O.T.J. qui sont toujours l'œuvre de l'Eglise vont se développer rapidement. En 1946, naît la Confédération des loisirs du Québec qui à ses débuts porte le nom de Confédération des œuvres de terrains de jeux (Confédération otéjiste provinciale : C.O.P.), pour devenir en 1958 la Confédération des Oeuvres des loisirs du Québec et enfin en 1965 la confédération des loisirs du Québec - cf - **Revue Loisir plus**, n° 36, 1975 : "Histoire de la confédération des loisirs du Québec". A côté des patronages catholiques, les YMCA (Young Men's Christian Association) se sont développés à Montréal, mais ils sont restés liés aux milieux anglophones. Cf. "Les YMCA et YWCA", **Loisir plus**, Nov. 1977.*

Voir aussi S. DUFRENNE et R. MONTPETIT, *Formes et fonctions du loisir public à Montréal, au XIX^e siècle*, Université de Trois-Rivières, Congrès de l'ACFAS, 1977.

43. **Congrès de la confédération des œuvres de Loisirs**, 27, 28 avril 1962. Voir en particulier l'exposé : *"Responsabilités paroissiales et municipales dans l'organisation des loisirs"* par A. BOISVERT pp. 59 à 69.
44. La "fabrique" est l'organisme qui gère administrativement les locaux et les biens dépendant de la paroisse. Cet organisme est en général présidé par le curé de la paroisse et composé d'un conseil de laïques du quartier.
45. Parmi ces groupes, 12 centres sont en 1977 considérés comme centres privés de loisirs, neuf sont des centres paroissiaux et trois des centres type commerciaux.
46. Il faut noter ici que les divers rapports provinciaux sur le loisir soulignent tous la faible participation des Québécois aux activités de loisirs. Cette faiblesse de la participation est relative, elle n'apparaît qu'en comparaison avec la participation des habitants des autres provinces du Canada aux activités de loisir. 22 % des Québécois consacrent moins d'une heure par semaine à une activité physique ou sportive et 9 % y consacrent 3 H. ou plus. Cette pratique est influencée par l'âge puisque 56,7 % des 15/16 ans consacrent le même temps. Cette faiblesse de participation se retrouve au niveau des activités socio-culturelles. Ces conditions ont amené le gouvernement provincial à proposer en 1977 un livre vert sur le loisir qui doit être la première étape d'un projet d'action dans ce domaine : C. CHARRON, *Livre vert sur le loisir au Québec*, déc. 1977.
47. Ce type de problème n'apparaît cependant pratiquement jamais dans les rapports d'activités municipaux au Québec.
48. G. PRONOVOST, *Rapport méthodologique sur l'étude des variables d'activités de loisirs*, Université du Québec à Trois-Rivières 1977.
49. Cf. J. GODBOUT et J.P. COLLIN, *op.cit.*, pp. 245-248.
50. M. CASTELLS, *La question urbaine*, Paris : Maspero 1973, pp. 424-430. Cf. aussi J.C. DAVIES, *Neighborhood Groups and Urban Renewal*, New York & London : Columbia University Press, 1966. Pour Manuel CASTELLS, les luttes urbaines se placent de plus en plus au centre des enjeux sociaux et politiques des sociétés capitalistes avancées. Ses dernières analyses et celles de son équipe permettent de préciser les méthodes d'approche ; notons en particulier "Sociologie des luttes urbaines dans la région parisienne", *Prendre la ville*, Paris : Anthropos, 1977, pp. 327-360 ; M. CASTELLS et al., *Sociologie des mouvements*

sociaux urbains, Enquête sur la Région parisienne Vol. I et II, Paris : CEMS, 1975 ; D. MEHL, "Les luttes des résidents dans les grands ensembles", Sociologie du Travail, 4, 1975. E. CHERKI, "Populisme urbain et idéologie révolutionnaire dans les mouvements des squatters", Sociologie du travail, 2, 1976.

51. **G.C. PICKVANCE, From Social Base to Social Force : Some Analytical Issues in the Study of Urban Protest, Congrès mondial de sociologie, Toronto, 1974.**
52. **R. COLE, Citizen Participation and the Urban Policy Process, TORONTO : Heath & Co. ; 1974.**
53. **J. GODBOUT et J.P. COLLIN notent que les premières actions de ce type furent menées en 1963 au Québec par le Bureau d'aménagement de l'est du Québec (B.A.E.Q.) et que très vite ces méthodes furent utilisées dans le cadre urbain et notamment à Montréal par des organismes comme les travailleurs étudiants du Québec, la Compagnie des Jeunes Canadiens, le Projet de rénovation sociale et urbain et le conseil des œuvres de Montréal. Op. cit., p. 45.**
54. **Citons parmi les nombreux ouvrages et articles qui traitent de cette question : J.M. CHARON, "L'animation urbaine ou comment désamorcer les mouvements sociaux urbains," Rev. Espace et Sociétés, n° 12, mai 1974; A. BELLEVILLE, Animation pour quelle vie sociale ?, Paris : Tema, 1974, ; J. ION, B. MIEGE, A.N. ROUX, L'appareil d'action culturelle, Paris : Ed. Ouvrières, 1974.**
55. **A. TOURAINE, Production de la société, Paris, 1973.**
56. **On retrouve dans ce modèle de l'"organiser" la tradition des recherches et des actions de l'école de Chicago (cf. les études de SHAW, Mc KAY, SUTHERLAND puis CLOWARD et OHLIN) ou des tentatives comme celle lancée à Manhattan : "Mobilisation for Youth".**
57. **Cette augmentation doit être comprise à un niveau général et ne contredit pas le fait que dans la période 68-71, le FRAP se soit trouvé cantonné à la lutte municipale ne pouvant concurrencer les syndicats qui le soutiennent et le parti québécois.**
58. **E. SMITH, "Community Control - The Montreal Expérience" dans Gerry Hunmu (Ed.), 1971.**
59. **Les actions menées à Montréal ne sont pas comparables avec le mouvement des ghettos américains dans les années 60 - (WATTS, NEW YORK, DETROIT...) qui étaient liés à la haine et au désespoir de populations qui finissaient par**

"pillier et brûler leur propre ville". Mais les actions menées par le gouvernement fédéral qui souhaitait faire participer "les pauvres" aux programmes sociaux et à la rénovation des quartiers détériorés de la ville, ont servi de modèle pour les quartiers populaires de Montréal. Rappelons les "Community Action Programs" entrepris sous KENNEDY et JOHNSON.

*Cf. K. COIT : Réponse à CASTELLS dans **Prendre la ville, Paris : Anthropos, 1977, pp. 363 à 378.***

60. *J. GODBOUT et J.P. COLLIN, **op. cit.**, p. 256.*
61. *M. CASTELLS, "Le mouvement des "Pobladores" au Chili", **op. cit.**, p. 431 ; G. PUMARINO, **Rev. Espace et sociétés**, n° 3, 1971 ; G. CASTELAIN-MEUNIER, "Espace, Idéologie, Luttres urbaines : Chili, 1971-73", **Rev. Recherche sociale**, n° 63, août 77 ; A. MEISTER, "Le changement social dans les zones périphériques des grandes villes latino-américaines : modèle et plan de recherche, "Rev. Recherche sociale, n° 29, Mai-Juin 1970.*